

L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE



Diplôme d'Etat de Moniteur-éducateur *Diplômés de 2015*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, la Région, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants diplômés portant, notamment, sur leur devenir à 12 mois.

Les deux premières vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, les diplômés de 2014 (cf. publications de novembre et décembre 2015).

La quatrième vague, dont les résultats sont présentés ci-après, porte sur les diplômés de 2015, soit 1 651 personnes. Elle concerne exclusivement les diplômés sortants des instituts de formation situés sur le territoire auvergnat (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme).



LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2016 s'est déroulée de juin à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balaye l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la nature du parcours de formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, effectifs, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne est sans emploi, la cause et le détail de sa situation.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2016, **quelques évolutions** :

- ✓ une montée en puissance de la collecte d'informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation, directement auprès des instituts de formation (pour 34 des 37 sites, contre 18 des 31 sites l'année précédente),
- ✓ de nouvelles certifications enquêtées, le Certificat de capacité d'orthoptiste et le DE d'ergothérapeute.

A noter cependant que, bien que l'enquête reste sur le périmètre **Auvergne**, des résultats intègrent déjà la dimension rhônalpine (cf. mobilités résidence – formation - travail).

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2015, une session d'examen s'est déroulée en juin pour la formation de moniteur-éducateur. Pour rappel, la durée de cette formation étant de 2 ans, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2013.

34 des 39 diplômés interrogés ont répondu au questionnaire à 12 mois, soit un **taux de réponse de 87%**, nettement supérieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (71%) et à celui des seuls sortants de formations sociales (80% soit 253 répondants pour 315 diplômés).

Les effectifs répondant à l'enquête ont été **redressés** en s'inspirant de la méthode CALMAR (CALage sur MARGes) développée par l'INSEE. Le principe consiste à **pondérer les individus** en utilisant une **information auxiliaire** (variable de calage) de telle façon que l'échantillon des répondants ressemble le plus possible à la population enquêtée. Dans la présente enquête, le calage a été réalisé à partir de **l'âge, du sexe et du COTEF de formation**.

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sociales.

La comparaison avec les diplômés de 2014 est rendu délicate par la faiblesse du nombre de répondants lors de l'enquête précédente (16 sur 42 diplômés interrogés).

N.B. : En raison des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100% (mais parfois 99% ou 101%).

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.

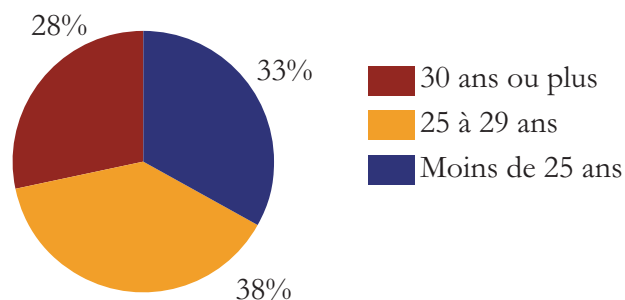
LE PROFIL DES DIPLÔMÉS

Quel est leur sexe ?

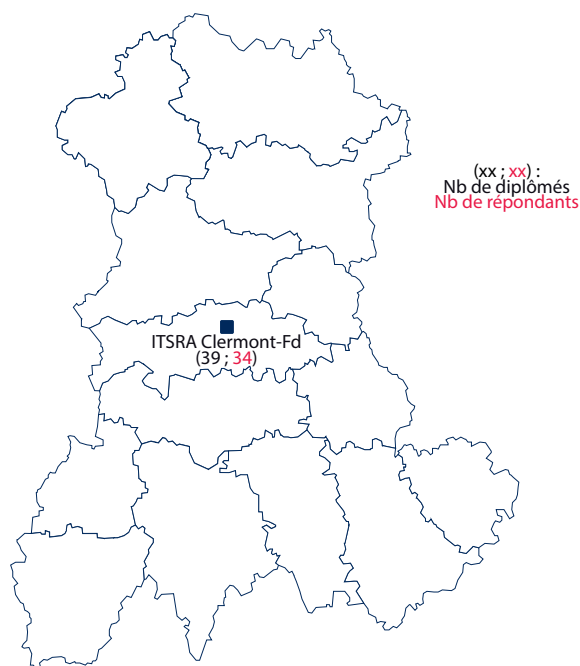


Près de 4 diplômés sur 5 sont des femmes.
72% des diplômés sont âgés de moins de 30 ans*.

Quel est leur âge ?



Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?

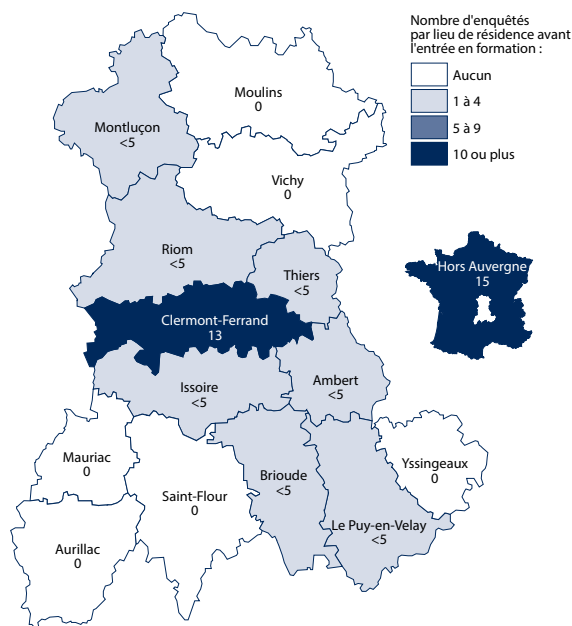


Tous les diplômés ont été formés à l'ISTRA (COTEF de Clermont-Ferrand), seul institut dispensant cette formation initiale en Auvergne.

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 2 ans inférieur.

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?

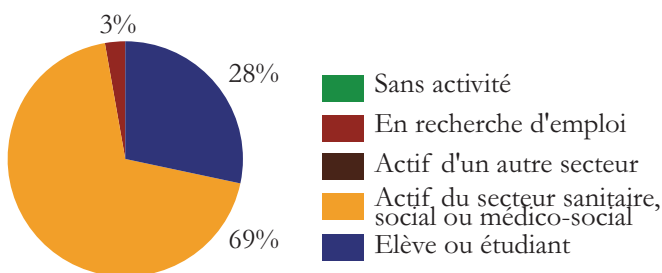


63% des diplômés résidaient en Auvergne avant leur entrée en formation, 32% sur le territoire de Clermont-Ferrand.

37% résidaient hors Auvergne (4 en Rhône-Alpes).

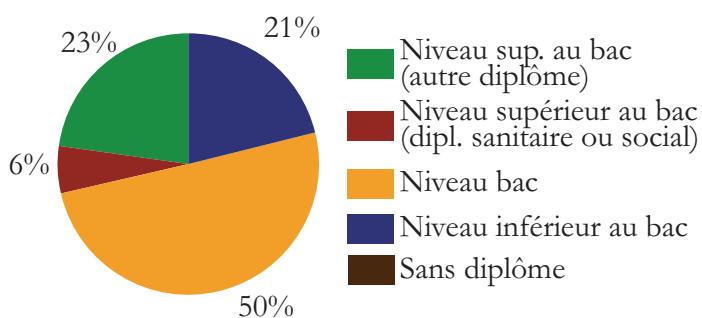
Le rapprochement lieu de formation - lieu de résidence antérieure met en évidence, qu'en moyenne, 52% des diplômés auvergnats résidaient auparavant sur leur COTEF de formation.

Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?

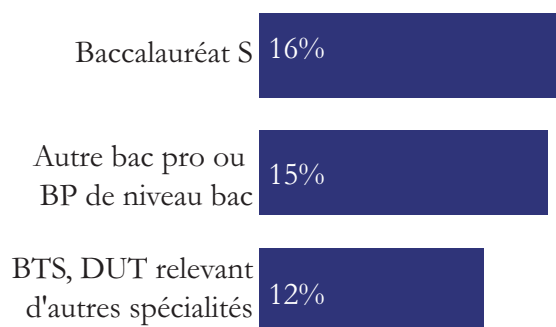


Avant l'entrée en formation, 69% des diplômés étaient salariés ou professions libérales du secteur sanitaire, social ou médico-social et 28% élèves ou étudiants. Il s'agit donc d'un public en poursuite d'études ou en reconversion.

Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?



Quel était le dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation (top 5) ?



La moitié des diplômés était titulaire d'un diplôme de niveau bac avant leur entrée en formation et 23% de niveau supérieur au Bac. Cette répartition par niveau est confirmée par l'examen des principaux diplômes, avec 16% de Bac S, 15% de Bac pro ou BP et 12% de DUT ou BTS non spécialisés.

A l'entrée en formation, 65% des diplômés avaient obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 5 ans (en moyenne depuis 6 ans).

Avaient-ils suivi une préparation au concours avant l'entrée en formation ?

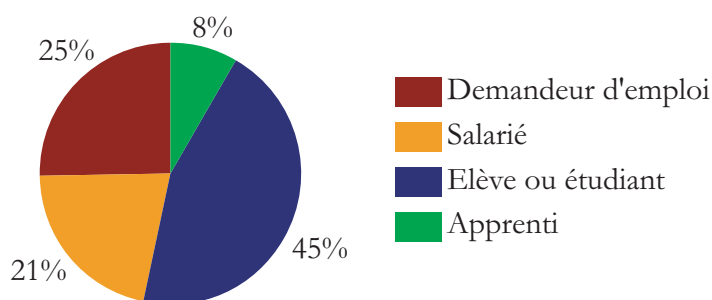
18% des diplômés déclarent avoir suivi une préparation au concours d'entrée avant leur entrée en formation.



LA SITUATION DES DIPLÔMÉS PENDANT LA FORMATION

Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

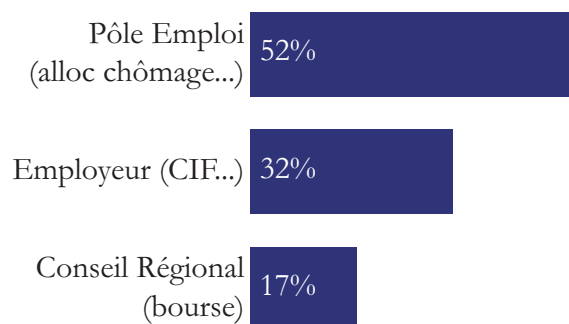
45% des diplômés avaient le statut d'élève pendant la formation, 8% celui d'apprenti et 25% celui de demandeurs d'emploi.



De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

94% des diplômés déclaraient avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne. Parmi eux, 52% percevaient une allocation Pôle Emploi, 32% une rémunération de leur employeur et 17% une bourse du Conseil régional.

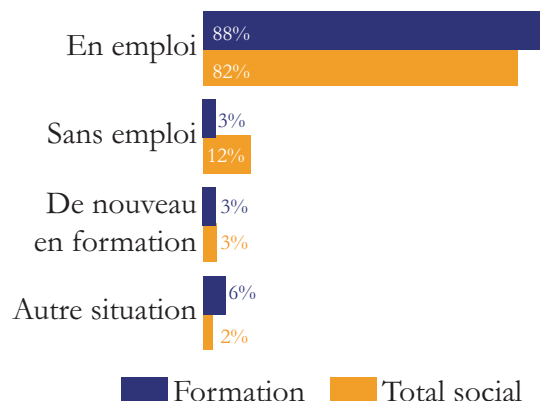
A noter un décalage entre le statut professionnel déclaré (près de la moitié d'étudiants) et la rémunération perçue (majoritairement une allocation chômage).



LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Quelle était leur situation professionnelle ?

88% des diplômés étaient en emploi 12 mois après la formation (34 personnes), soit 6 points de plus que l'ensemble des formations sociales.

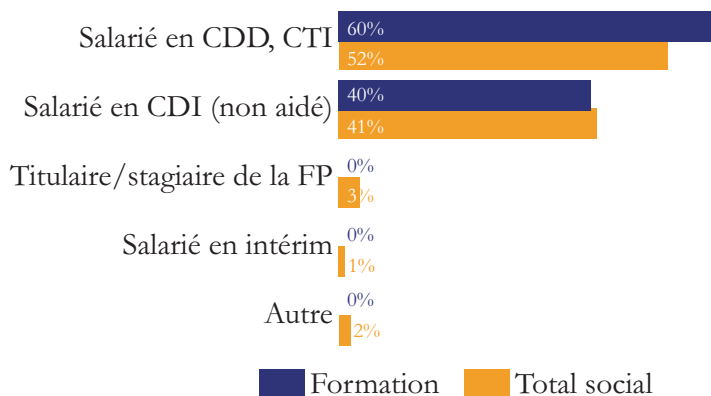


NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel est l'intitulé du poste occupé ?

86% des diplômés exerçaient le métier de moniteur-éducateur, les autres postes occupés étant aide médico-psychologique (3 personnes), éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse...

Quel était leur statut professionnel ?

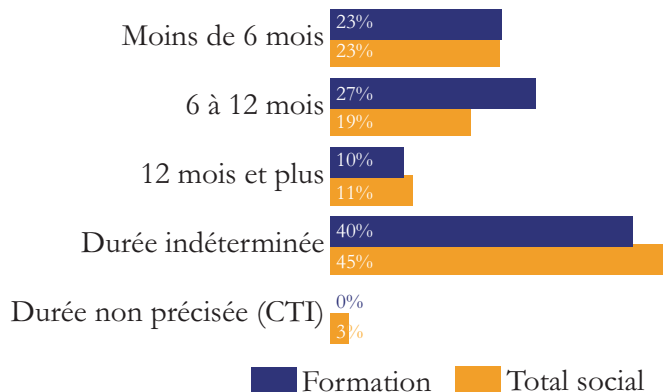


40% des diplômés étaient en emploi stable* *versus* 45% pour l'ensemble des formations sociales, tous en CDI (*versus* 41%).

60% des diplômés étaient en CDD (*versus* 52%).

A noter qu'une seule personne occupait un emploi aidé.

Quelle était la durée du contrat ?



40% des diplômés occupaient un emploi à durée indéterminée après leur sortie de formation contre 45% pour l'ensemble des diplômés des formations sociales. Les moniteurs-éducateurs se voient proposer des contrats de plus courte durée que l'ensemble des formations sociales : 50% occupaient un emploi de durée inférieure à 12 mois (*versus* 41%) et 10%, d'une durée de 12 mois et plus (contre 11%).

* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales

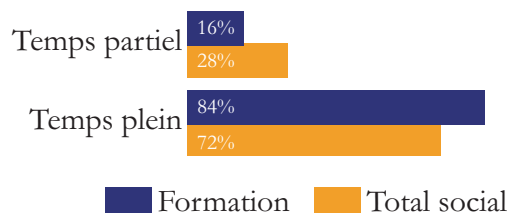


LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

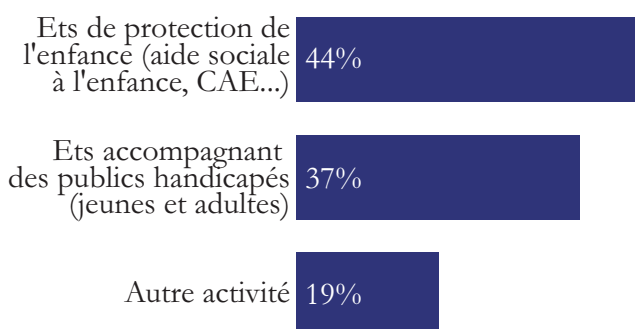
Quel était le temps de travail ?

84% des diplômés exerçaient leur activité à temps plein contre 72% pour l'ensemble des formations sociales.

Le temps partiel est subi pour les 5 diplômés concernés.

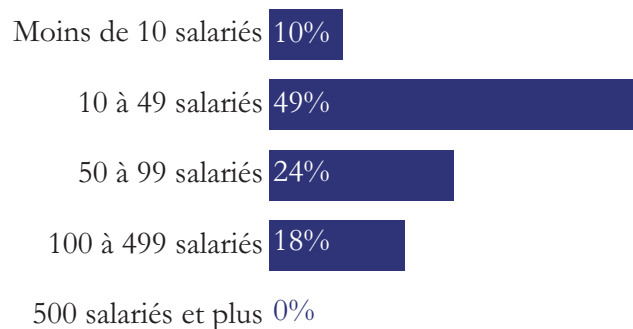


Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



44% des diplômés exerçaient leur activité au sein d'un établissement de protection de l'enfance (aide sociale à l'enfance, CAE...), 37% intervenant en établissement accompagnant des publics handicapés.

Quelle est la taille de l'établissement employeur ?

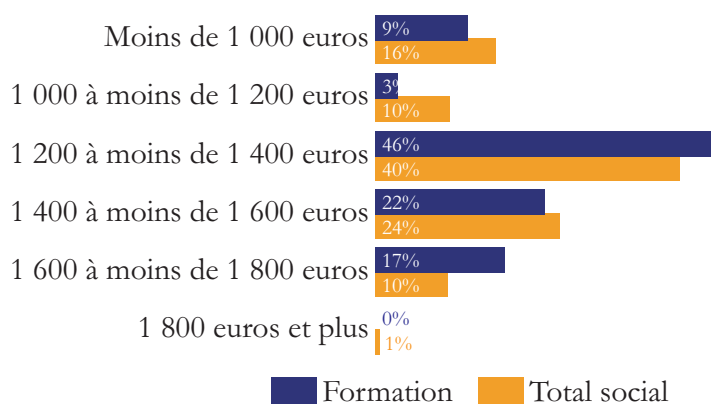


59% des diplômés exerçaient leur activité au sein d'un établissement de moins de 50 salariés.

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

68% des diplômés déclaraient gagner de 1 200 à 1 600 euros nets mensuels (contre 64% sur cette tranche pour l'ensemble des formations sociales). A noter la sous-représentation sur les tranches de salaire inférieures.

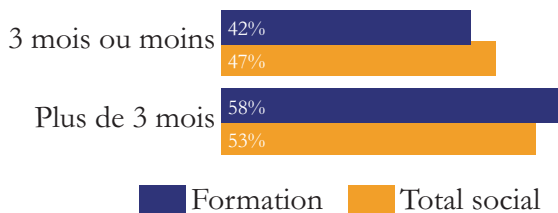
Le salaire net mensuel moyen est de 1 348 €, supérieur de 3,6% (+47 €) à celui perçu par l'ensemble des diplômés des formations sociales (1 301 €).





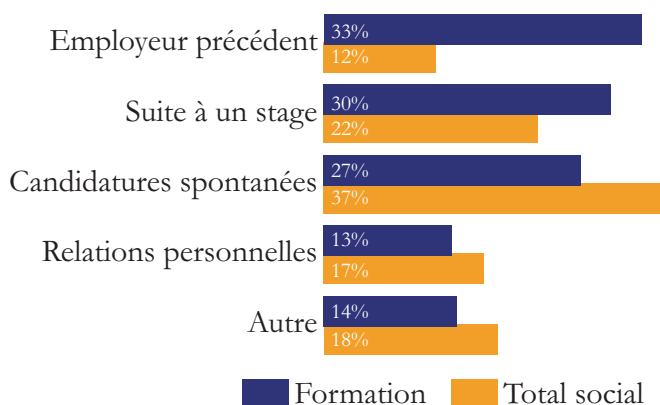
LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



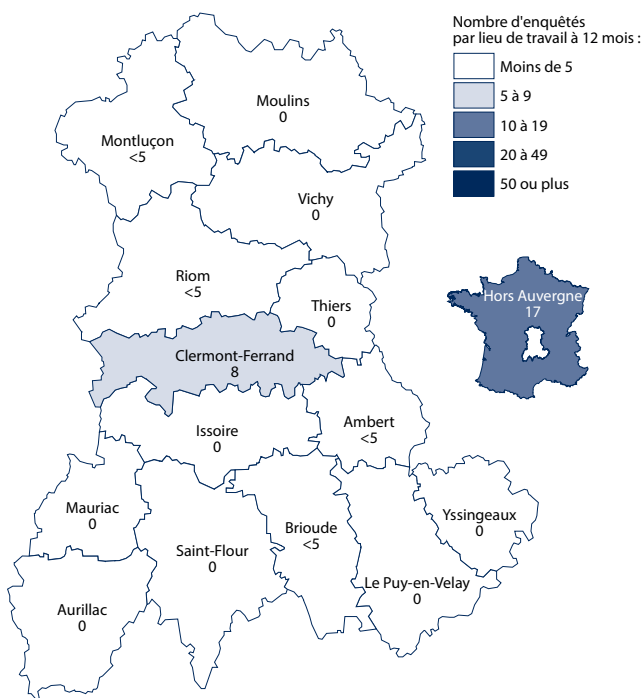
58% des diplômés ont obtenu leur emploi plus de 3 mois après l'obtention de leur diplôme, part supérieure de 5 points à celle de l'ensemble des formations sociales avec, cependant, une vitesse d'insertion équivalente (4 mois).

Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



L'employeur précédent est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (33% des diplômés contre 12% pour l'ensemble des formations sociales), devant le stage (30% contre 22%) et les candidatures spontanées (27% *versus* 35%).

Quel était le lieu de travail ?



50% des diplômés travaillaient en Auvergne, 25% sur le COTEF de Clermont-Ferrand.

L'autre moitié des diplômés (24 au total) travaillait hors Auvergne 12 mois après l'obtention du diplôme, 16% (5 personnes) en Rhône-Alpes.

Avait-il occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation ?

47% des diplômés, en emploi 12 mois après l'obtention de leur diplôme, avaient occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation (comme pour l'ensemble des formations sociales).

Le poste occupé était :

- ✓ pour 63% d'entre eux, identique à celui occupé à 12 mois (contre 32%) et, dans 22% des cas, différent et en lien avec la formation (*versus* 46%),
- ✓ un contrat précaire (CDD, intérim...) dans 92% des cas *versus* 88%,
- ✓ exercé auprès d'un employeur différent de l'actuel, mais relevant du champ sanitaire et social pour 70% des diplômés (contre 73%).

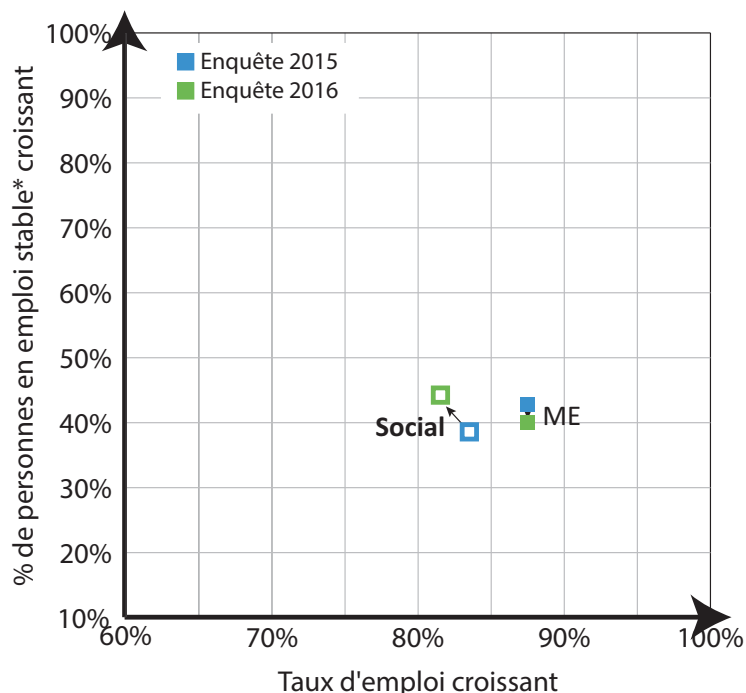


SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

Les indicateurs d'emploi pour les diplômés moniteur-éducateur diffèrent des indicateurs moyens toutes formations sociales confondus : l'écart en termes de taux d'emploi est de +6 points et de part d'emploi stable de -5 points.

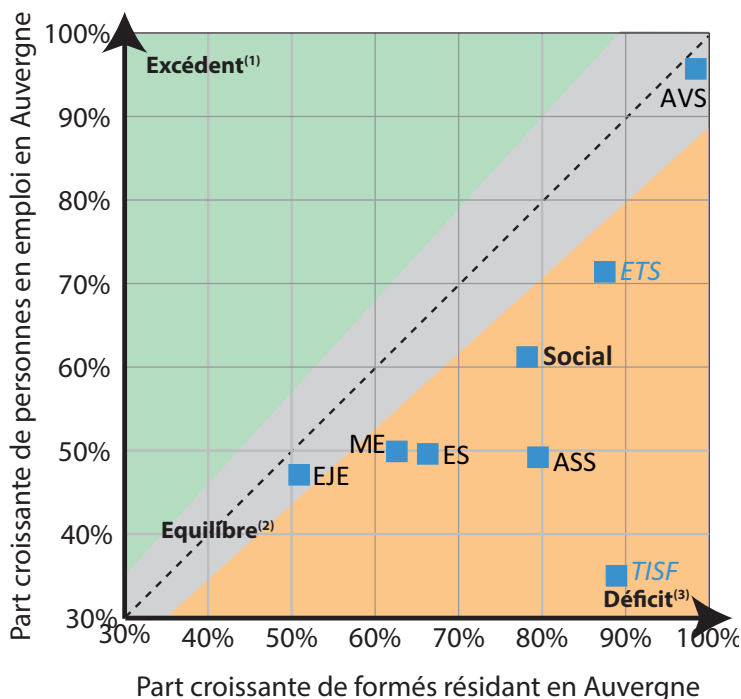
Entre diplômés de 2014 et diplômés de 2015, le taux d'emploi reste stable et la part d'emploi stable recule de près de 3 points.



Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois

Pour l'Auvergne, le **solde de moniteurs-éducateurs est négatif**. Ainsi, les formés étaient à 73% des résidents auvergnats et 50% d'entre eux occupent un emploi en Auvergne.

La situation est moins défavorable que la moyenne toutes formations sociales confondues.

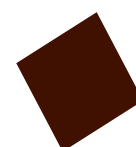


L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE

GLOSSAIRE

ASS : Assistant de Service Social
AVS : Auxiliaire de vie sociale
CAE : Centres d'Action Educative
DE : Diplôme d'Etat
EJE : Edicateur de Jeunes Enfants
ES : Educateur Spécialisé

ETS : Educateur Technique Spécialisé
FP : Fonction Publique
ME : Moniteur éducateur
Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation
TISF : Technicien en Intervention Sociale et Familiale



 **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>
<http://www.pro.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

